



Le règlement de fonctionnement du transport scolaire mis en place par Ile-de-France Mobilités notamment en matière de tarification prévoit que l'accès à ce service doit être facilité pour les élèves dont les besoins en matière de déplacements sont considérés prioritaires : c'est-à-dire à 3km ou plus de l'établissement scolaire sauf en cas d'obligation d'emprunter un cheminement reconnu « dangereux » (sans trottoir et/ou sans passage piéton et/ou sans éclairage public)

On distingue ainsi 2 catégories d'élèves :

- l'élève « éligible » à la subvention d'IDF Mobilités : domicilié à 3km ou plus ou empruntant un circuit reconnu « dangereux »
- l'élève « non éligible » à la subvention d'IDF Mobilités : domicilié à moins de 3km

TARIFS circuits scolaires fixés par Ile-de-France Mobilités 2021/2022

Catégorie de l'élève	Coût de la carte Scol'R	Participation IDF mobilité	Subvention Conseil Départemental	A payer par l'utilisateur
Pass Junior « éligible » (- 11 ans au 31/12/2021)	882.30 €	858.30 €	0,00 €	24.00 €
Pass Junior « non éligible » (- 11 ans au 31/12/2021)	882.30 €	0,00 €	195,00 €	687.30 €
Elèves éligible (+ de 3 kms)	882.30 €	573.80 €	195,00 €	113.50 €
Elève non éligible (- de 3 kms)	882.30 €	0.00 €	195,00 €	687.30 €

Tarifs 2021/2022 adoptés par le SIRÉ

(Délibération n° 2021.16 du 7 juin 2021)

- Le tarif est conditionné par la distance arrêt fréquenté / établissement scolaire
- L'arrêt fréquenté est déterminé par la distance la plus proche de l'adresse de résidence de la famille.

Tarif 1 : Pass Junior élève éligible : 24.00 €

Tarif 2 : Distance de l'arrêt sup. ou égale à 3 km ou circuit dangereux : 113.50 €

Tarif 3 : distance de l'arrêt inférieur à 3km : 228,00 €

TARIFS COLLÈGE BENJAMIN FRANKLIN

Arrêt	Distance	Coût de la carte Scol'R	Participation IDF mobilité	Subvention Conseil Départemental	Participation SIRÉ	Participation famille
Canada	4,0km	882.30 €	573.80€	195,00 €	0,00 €	113.50 €
Bois de l'Aulne	3,5km	882.30 €	573.80€	195,00 €	0,00 €	113.50 €
La Fontaine Lubin	3,5km	882.30 €	573.80€	195,00 €	0,00 €	113.50 €
Elisabethville – Place Mal. Juin	3,5km	882.30 €	573.80€	195,00 €	0,00 €	113.50 €
La Villeneuve	3,0km	882.30 €	573.80€	195,00 €	0,00 €	113.50 €
Elisabethville – Bout du Monde (circuit dangereux)	2,5km	882.30 €	573.80€	195,00 €	0,00 €	113.50 €
Chauffour (circuit dangereux)	2,5km	882.30 €	573.80€	195,00 €	0,00 €	113.50 €
Les Liserettes (circuit dangereux)	2,5km	882.30 €	573.80€	195,00 €	0,00 €	113.50 €
Place Grimblot	2,5km	882.30 €	0.00 €	195,00 €	459.30 €	228.00 €
Velannes – Le Fourneau (circuit dangereux)	2,0km	882.30 €	573.80€	195,00 €	0,00 €	113.50 €
Velannes – Pinceloup (circuit dangereux)	2,0km	882.30 €	573.80€	195,00 €	0,00 €	113.50 €
Velannes – Moulin à Vent (circuit dangereux)	2,0km	882.30 €	573.80€	195,00 €	0,00 €	113.50 €
Libération	1,9km	882.30 €	0.00 €	195,00 €	459.30 €	228.00 €
Gare SNCF (sauf extra-muros 113.50€)	1,6km	882.30 €	0.00 €	195,00 €	459.30 €	228.00 €
Les Ligneux	1,6km	882.30 €	0.00 €	195,00 €	459.30 €	228.00 €
Les Biches (circuit dangereux)	1,2km	882.30 €	573.80€	195,00 €	0,00 €	113.50 €
Saint Martin (circuit dangereux)	0,7km	882.30 €	573.80€	195,00 €	0,00 €	113.50 €
Collégiens « éligibles » de moins de 11 ans au 31/12/2021						24.00 €

Tarif dégressif pour les fratries : 1^{er} enfant ⇒ Plein tarif / 2^{ème} enfant ⇒ 60 % du tarif applicable à l'élève / 3^{ème} enfant et plus ⇒ 40 % du tarif du tarif applicable à (aux) l'élève(s)

Modalités de règlement : Facturation unique au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2021/2022 pour règlement auprès de la Trésorerie Mantes Collectivités Locales 1 place Jean Moulin 78200 MANTES LA JOLIE

L'inscription au service des transports scolaires fera l'objet d'une facturation pour l'année complète quelque soit la date d'inscription et la durée d'utilisation du service. Pas de prorata possible.